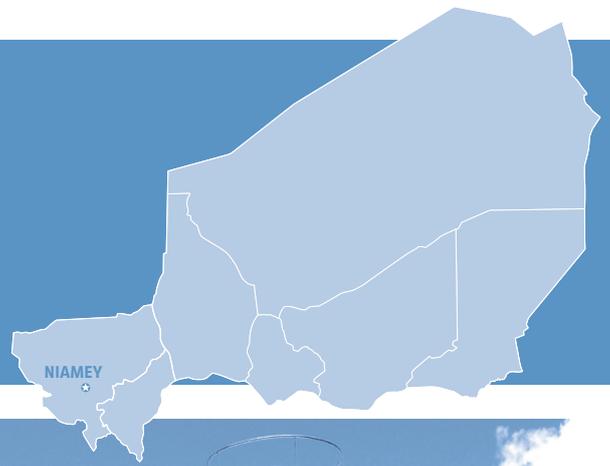




APPUI À L'EAU, L'HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT

PROGRAMME NIG/029



SECTEUR | Eau, hygiène et assainissement

PIC IV | 2022 - 2026

DURÉE | 60 mois

POPULATIONS CIBLES

- État;
- collectivités territoriales;
- usagers domestiques et pastoraux.

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

- Programme sectoriel eau, hygiène et assainissement (PROSEHA);
- Plan d'action national gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE).

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

BUDGET | 40 MEUR



L'accès et la gestion des ressources en eau constituent des enjeux majeurs au Niger, tant pour l'amélioration des conditions de vie des populations, pour le développement économique, qu'en matière de prévention des conflits. Dans ce contexte, le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a mis en place le programme sectoriel de l'eau, l'hygiène et l'assainissement (PROSEHA) 2016-2030, financé en grande partie par le Mécanisme commun de financement (MCF) que la Coopération luxembourgeoise, acteur du secteur depuis 2013, a fortement contribué à mettre en place à partir de 2016. En alignement avec le PROSEHA et le plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau (PANGIRE), le programme NIG/029 s'inscrit dans les Objectifs de développement durable et se propose de contribuer à l'atteinte des cibles n°1 et 6, à savoir garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et assainissement gérés de façon durable.

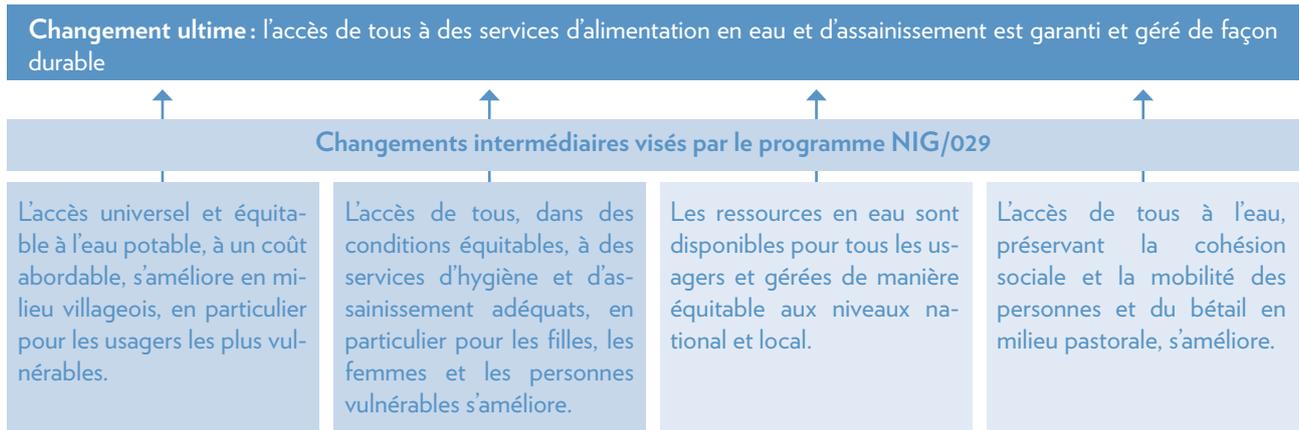
Continuant d'être aligné aux politiques et stratégies nationales et visant à consolider les interventions précédentes dans le secteur en confirmant l'adoption de l'approche programme à travers le MCF, le NIG/029 met l'accent en particulier sur les évolutions et aspects suivants :

- l'inclusion des populations vulnérables;
- la prise en compte de l'approche Nexus humanitaire-développement-paix et la coopération avec les acteurs et les structures étatiques impliqués dans la mise en œuvre du Nexus;

- la promotion d'une approche orientée vers les services (et leur pérennité) ainsi qu'une plus forte implication du secteur privé garant de la viabilité des investissements du secteur;
- la volonté de donner plus de poids à l'assainissement, à la gestion intégrée des ressources en eau et à l'hydraulique pastorale;
- la possibilité d'intervenir dans des situations d'urgence et d'avoir un effet sur la stabilisation des zones fragiles, la cohésion sociale et la réduction des conflits locaux souvent liés à l'accès et la gestion de l'eau;
- le renforcement des capacités des collectivités territoriales, acteurs centraux du secteur depuis plusieurs années;
- l'expérimentation de dispositifs innovants, notamment sur la tarification sociale de l'eau;
- l'accent mis sur l'amélioration de la gestion des finances publiques notamment au niveau du MCF.

Rappelons enfin que le programme NIG/029 s'engage à contribuer au développement humain et au renforcement de la gouvernance inclusive. Il vise plus spécifiquement la « fourniture des services sociaux de base et de bonne qualité par l'État, la gouvernance inclusive et la modernisation de l'État, ainsi que la gestion efficace et transparente de la chaîne des dépenses publiques ». Cet objectif constitue un changement intermédiaire prioritaire de la théorie du changement du Programme indicatif de coopération IV.

VISION DU CHANGEMENT ET CHAMPS D'ACTION



LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- le renforcement de capacités de l'ensemble des acteurs, y compris les professionnels du secteur, qui garantissent la pérennité des services eau et assainissement, de la gestion intégrée des ressources en eau et de l'hydraulique pastorale au niveau local et au niveau national. Un accent particulier est mis sur le renforcement des services déconcentrés de l'État, des collectivités territoriales et des opérateurs privés et institutions publiques (ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et ses démembrés, ARSEau), par le biais d'une équipe d'assistance technique dédiée ;
- l'appui à l'effectivité du transfert de compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales pour qu'elles exercent leurs compétences de maîtres d'ouvrage ainsi qu'à la territorialisation de la mise en œuvre des politiques eau, hygiène et assainissement, mais également le renforcement des acteurs décentralisés/déconcentrés du secteur ;
- l'appui à la mise en œuvre du PROSEHA à travers une contribution annuelle au MCF, visant à construire et réhabiliter des systèmes d'adduction en eau potable, mettre en œuvre l'approche « assainissement total piloté par les communautés » ainsi qu'un projet de marketing de l'assainissement, renforcer du réseau piézométrique et hydromé-

- trique, financer un modèle de balance hydrique à l'échelle nationale et mettre en place des périmètres de protection et de captages à l'échelle communale, construire et réhabiliter des systèmes pastoraux, renforcer les règles et usages des futurs aménagements en hydraulique pastorale afin de mieux répondre aux situations de crises affectant l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement des plus vulnérables ;
- l'usage d'innovations pouvant toucher des aspects de « *Enterprise Resource Planning* » ou encore les solutions de système d'information géographique afin de contribuer à la modernisation de l'État.

À destination des populations en milieu rural et en particulier des groupes vulnérables, notamment les femmes et les filles ainsi que les habitants des espaces pastoraux, le programme intervient pour une durée de cinq ans et un budget total de 40 MEUR sur tout le territoire national. Il bénéficie également aux professionnels du secteur de l'eau et de l'assainissement tant dans le secteur public que privé afin de garantir la viabilité de l'écosystème et les synergies autour du service public de l'eau durable, équitable et pourvoyeur d'emploi.

Genre
 Décentralisation
 Hydraulique pastorale
 Mécanisme commun de financement
 Solutions numériques

Bonne gouvernance
 Amélioration de la performance

Assainissement
 Cohésion sociale
 Nexus humanitaire-développement-paix
 Renforcement des capacités
 Environnement et changement climatique
 Gestion équitable des ressources en eau

Eau potable
Hygiène

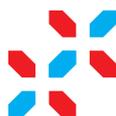
CONTACT LUXDEV

Bureau Niger | Programme NIG/029
 Bd Mali Béro, Rue IB-67 Issa Beri | B.P. 13254 Niamey, NIGER | office.niger@luxdev.lu

luxdev.lu



LUXEMBOURG
 AID & DEVELOPMENT



Ministère de l'Hydraulique
 et de l'Assainissement

